
Norme internationale 4116

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Équipement pour le fret aérien — Caractéristiques de l'équipement au sol en vue d'assurer sa compatibilité avec les unités de charge d'aéronefs

Air cargo equipment — Ground equipment requirements for compatibility with aircraft unit load devices

Deuxième édition — 1986-07-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 629.7.045 : 621.867/.869

Réf. n° : ISO 4116-1986 (F)

Descripteurs : transport de marchandise, aéronef, charge isolée, matériel de manutention, transporteur.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 4116 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 20, *Aéronautique et espace*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 4116-1980), dont elle constitue une révision mineure.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Équipement pour le fret aérien — Caractéristiques de l'équipement au sol en vue d'assurer sa compatibilité avec les unités de charge d'aéronefs

0 Introduction

L'expression «unité de charge» employée dans la présente Norme internationale signifie «unité de charge d'aéronef».

La présente Norme internationale s'applique aux équipements fabriqués ou installés après sa publication.

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les caractéristiques de l'équipement de manutention des unités de charge d'aéronefs, au sol et à l'aéroport. Ces caractéristiques auront une influence directe sur la durée de vie de l'unité de charge, si l'on veut éviter une usure excessive de cette unité de charge. (L'expérience a montré qu'une mauvaise conception ou un mauvais entretien de l'équipement au sol augmente le coût des unités de charge.)

La présente Norme internationale concerne les exigences relatives aux convoyeurs, guides, butées et dispositifs de retenue utilisés sur les camions, les transporteurs, les chariots de manutention, les dispositifs de stockage, les fosses de palettisation ou tout autre équipement de manutention des unités de charge, et il faut noter que

- a) ces exigences reflètent les critères courants résultant de l'expérience acquise avec des équipements existants utilisés de façon satisfaisante. Toute modification de conception doit s'accompagner d'une démonstration de son équivalence aux critères spécifiés dans la présente Norme internationale;
- b) ces unités de charge font généralement partie intégrante de l'aéronef et, en tant que telles, sont soumises à des règlements des autorités de certification garantissant l'intégrité structurale.

La présente Norme internationale est applicable à des unités de charge qui peuvent être des conteneurs, des modules d'offices ou des palettes pour les offices et les systèmes de chargement des aéronefs. Les dimensions, la forme et la capacité de chargement des unités de charge ne sont pas données ici.¹⁾

2 Caractéristiques de l'équipement

NOTE — Les unités métriques données dans la présente Norme internationale sont des conversions exactes, sauf dans les cas où des normes métriques de fabrication équivalentes existent pour l'élément concerné.

2.1 Convoyeurs pour le transport d'unités de charge

2.1.1 Convoyeur unidirectionnel (à rouleaux)

Caractéristique	Spécification
a) Diamètre des rouleaux	50 mm (2 in) min.
b) Longueur des rouleaux	100 mm (4 in) min., longueur effective du contact
La longueur totale des rouleaux placés sur un même axe doit supporter au moins 50 % de la dimension correspondante de l'unité de charge. Des rouleaux en quinconce doivent fournir un support équivalent.	
c) Distance latérale entre les extrémités des rouleaux	406 mm (16 in) max.
d) Entraxe des rouleaux de diamètre inférieur à 100 mm (4 in)	250 mm (10 in) max.
e) Entraxe des rouleaux de diamètre supérieur ou égal à 100 mm (4 in) et inférieur à 150 mm (6 in)	305 mm (12 in) max.
f) Entraxe des rouleaux de diamètre supérieur ou égal à 150 mm (6 in)	380 mm (15 in) max.
g) Rayon d'arête des rouleaux	3 mm (0,125 in) min.
h) Porte-à-faux admissible (distance entre l'arête des rouleaux et le guide)	152 mm (6 in) max.

1) Les spécifications concernant ces points peuvent être obtenues à partir d'autres Normes internationales ou des spécifications de l'Association du transport aérien international (IATA), ou auprès des responsables du trafic aérien et des fabricants de matériel.